

MENTION COMPLÉMENTAIRE

Encadrement Secteur Sportif

option activités physiques pour tous

Niveau BAC+1 · Code RNCP 36328



CFA
SPORT & ANIMATION
Rhône-Alpes



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire de la Mention Complémentaire Encadrement sportif encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique à visée de découverte, d'animation, d'apprentissage et d'éducation quelque soit l'une des 4 options choisie :

- Activités physiques pour tous;
- Activités aquatiques et de la natation;
- Activités de la forme - cours collectifs;
- Activités de la forme - Haltérophilie musculation.

Compétence · Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- > Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- > Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- > Contribuer au fonctionnement d'une structure

Compétence · Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- > Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

Compétence · Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention

- > Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

Compétence · Mobiliser les techniques de la mention pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

- > Conduire une séance ou un cycle en utilisant mes techniques de la mention
- > Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention
- > Garantir des conditions de pratique en sécurité.



PRÉ-REQUIS

- > Avoir été recensé
- > Être âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus* à la signature du contrat d'apprentissage
- > Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 4

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).



ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :

Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr



DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études

- > DE JEPS Développement Projets Territoires et Réseaux (niveau BAC+2)
- > DEUST Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles (niveau BAC+2)
- > Etc...

Emplois accessibles

- > **Divers secteurs** : des écoles, des associations, des clubs sportifs, des comités départementaux, des municipalités, des clubs de loisirs, de remise en forme, d'entretien, des espaces aquatiques, thalassothérapie, des complexes hôteliers, hôtellerie de plein air, etc.
- > **Postes** : conseiller sportif, éducateur sportif polyvalent ou spécialisé, coach, entraîneur, etc.



FORMATION

Durée

1 an en alternance sous contrat d'apprentissage.
Durée variable selon le lieu de formation.

Dates de démarrage de la formation

Rentrée en septembre
Date variable selon le lieu de formation.

Lieux de formation possibles

- > FSM01 - Trévoux (01),
- > PROFESSION SPORT 38 - Eybens (38)

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privé *Opérateurs de Compétences



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

- > Être validé pour l'intégration de la formation : étude du dossier et/ou entretien de motivation,
- > Satisfaire à un niveau d'exigence technique et sécuritaire qui correspond au niveau de compétences attendu à l'épreuve d'éducation physique et sportive du baccalauréat professionnel dans les activités sportives

DÉLAIS D'ACCÈS : les différentes étapes du recrutement mentionnées ci-dessus se réalisent entre le mois de janvier/février et la date d'entrée en formation.
Le recrutement s'organise à partir du mois de janvier/février par le dépôt d'un dossier d'inscription aux TEP auprès de l'une de nos structures de formation partenaires.

MENTION COMPLÉMENTAIRE

Encadrement Secteur Sportif

option activités physiques pour tous

Niveau BAC+1 · Code RNCP 36328



CFA
SPORT & ANIMATION
Rhône-Alpes



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Le parcours de formation diplômant se déroule en présentiel au sein de nos Unités de Formation en Apprentissage et au sein de structures employeurs (Club, associations, collectivités...) avec un principe d'alternance entre théorie et pratique. Certains des modules peuvent être également dispensés en distanciel.

Différentes modalités pédagogiques peuvent être mise en oeuvre :

- Des apports théoriques
- Des apports pratiques
- Une mise en pratique de projets
- Des travaux individuels et collectifs



MODALITÉS D'ÉVALUATION

La mention complémentaire est validée tout au long de la formation avec la mise en place de jury de certification. Il est présidé par un inspecteur appartenant à l'Éducation Nationale et composé à parts égales :

- **d'enseignants** appartenant à l'enseignement public ou privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage
- **de professionnels employeurs** et salariés correspondant au champ du diplôme.

L'évaluation se constitue d'un contrôle continu couplé de trois examens finaux :

Épreuve	Coeff	Mode	Durée
UC1 - Prendre en compte les spécificités des publics et de la structure d'exercice	9	Oral	20 min.
UC2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure	9	Oral et pratique	1h30 à 4h30
UC3 : Gérer un projet dans le secteur du sport et de sa structure	6	Écrit	2h



Afin de valider son diplôme, le candidat doit posséder l'une des attestations de formation relative au secourisme en cours de validité suivantes :

- «Prévention et secours civiques de niveau 1» ou «Attestation de formation aux premiers secours»
- «Premiers secours en équipe» niveau 1 ou niveau 2
- «Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence» niveau 1 ou niveau 2
- «Certificat de sauveteur secouriste du travail»